

CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 21 février 2013 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

- 66.2. Engagement de la ville de Namur à intégrer la dimension de genre dans ses politiques** (Mme D. Klein, Conseillère communale cdH) ;
- 66.3. La promotion de l'initiative citoyenne européenne** (M. A. Piret, Conseiller communal PS).

L'URGENCE SERA SOLLICITEE POUR LE POINT SUIVANT :

DEPARTEMENT DES BATIMENTS

BUREAU D'ETUDES BATIMENTS

65 bis (U) Théâtre royal : réparation et remise en service de l'ascenseur – ratification